

Informations pratiques

Participez à l'une de nos 3 réunions de concertation :

- **Le 7 octobre, à 19h00,**
Salle du C.T.L.M., rue de la Chapelle, 30
(quartiers centraux : centre ville et Hodimont)
- **Le 14 octobre, à 19h00,**
Salle du 1er étage de l'ancien Hôtel de Ville d'Ensival, Grand'Place (quartiers Ouest : Ensival et Gérardchamps)
- **Le 21 octobre, à 19h00,**
Salle du rez-de-chaussée du bâtiment Interomosane, Pont Sommeleville, 2
(quartiers Est : Pré-Javais, rue de Limbourg et les Surdents)

Informations :

Cellule Communication
T. : 087/325.262
E-mail : communication@verviers.be
Site : www.verviers.be

Dans le cadre du projet
« **Dans ma commune, je participe** »
de la Région wallonne

Editeur responsable : Collège communal — place du Marché 55 — 4800 VERVIERS

www.lamaisondugraphisme.be



Quelques exemples d'aménagements de bords de rivières.



Ensemble, imaginons

Le schéma d'aménagement des bords de
Vesdre

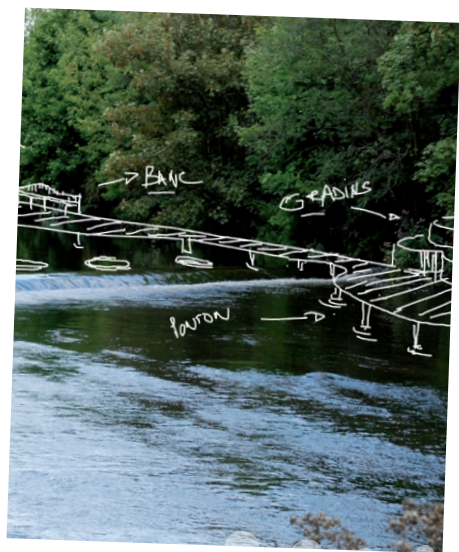
Soirées de **concertation** ouvertes aux citoyens



La Vesdre de demain est à inventer !

Historiquement, la Vesdre n'a jamais été un facteur d'aménagement de la Ville mais bien un vecteur économique, attirant autour d'elle usines et ateliers, hors de toute préoccupation environnementale. La rivière et ses berges ne suscitaient que peu d'intérêt et n'ont fait l'objet que de peu d'aménagements.

Aujourd'hui, il est temps de replacer la Vesdre et ses berges au centre d'un projet global d'aménagement. Ce projet permettra à la rivière de retrouver un rôle attractif dans notre cadre de vie et de mettre en avant la place qu'elle occupe dans le maillage écologique, tout en confirmant son rôle d'axe autour duquel s'opère le redéploiement économique. Pourquoi ne pas faire de la Vesdre - sur tout son parcours - un lieu de promenade et de délasserment ?



C'est quoi...

Le schéma d'aménagement des bords de Vesdre ?

Le schéma d'aménagement est un document d'orientation et d'aide à la décision qui étudie les bords de Vesdre, selon plusieurs thématiques : la mobilité, le cadre de vie, la protection de la faune et de la flore, le loisir, le tourisme et le développement économique.

Il permet de planifier les aménagements de demain (cheminements cyclo-pédestre, espaces verts, pontons, zones de loisirs, sites didactiques environnementaux, régularisation des rejets illégaux d'eaux usées,...)



Concertation !

Dans le cadre du projet « Dans ma commune, je participe » de la Région wallonne, la Ville de Verviers souhaiterait imaginer la Vesdre de demain avec vous. Elle présentera - lors de 3 soirées de concertation - la situation existante et les objectifs de l'étude. En tant que riverains de la rivière, vous pourrez nous faire part de vos remarques et idées d'aménagement.

Ensemble, imaginons des lieux pour :

- Redécouvrir et protéger la nature et l'environnement
- Mettre en valeur notre patrimoine, notre habitat, nos paysages
- Se rencontrer
- Se détendre
- Apprendre, ...

